



GRAND DOLE

Communauté d'agglomération

Place de l'Europe
BP 458 – 39109 DOLE CEDEX
Tel 03.84.79.78.40
Fax 03.84.79.78.43
info@grand-dole.fr
www.grand-dole.fr

Référence

N°GD 124/21

Objet

Amélioration de l'habitat
privé – Attribution d'aides
Grand Dole Habitat

Secrétaire de séance

Aline CALLEGHER

Rapporteur :

Dominique TRONCIN

Conseil Communautaire
28 octobre 2021
Damparis – 18h30

DÉLIBÉRATION

Nombre de conseillers en exercice : 84
Nombre de délégués titulaires ou suppléants présents : 65
Nombre de procurations : 12
Nombre de votants : 77
Date de la convocation : 21 octobre 2021
Date de publication : 05 novembre 2021

Conseillers présents (titulaires et éventuellement suppléants) :

P. Antoine, A. Borneck, C. Bourgeois-République, S. Calinon, A. Callegher, S. Champanhet, J.P. Chapin, G. Chauchefoin suppléé par P. Potelat, C. Chautard, B. Chevaux, S. Combel-Guigon, J.L. Croiserat, J.P. Cuinet, J.M. Daubigney, F. David, I. Delaine, A. Diebolt, A. Douzenel, F. Dray, G. Fernoux-Coutenet, J.P. Fichère, J.B. Gagnoux, T. Gauthray-Guyenet, D. Gindre suppléé par P. Bussière, I. Girod, N. Gomet, J. Gruet, B. Guerrin, H. Guibelin, M.R. Guibelin, A. Hamdaoui, M. Henry, M. Hoffmann, P. Jaboviste, P. Jacquot suppléé par S. Kedziora, N. Jeannet, C. Labourot, O. Lacroix, J. Lagnien, J.P. Lefèvre, J.L. Legrand, J. Lepetz, I. Mangin, S. Marchand, O. Meugin, D. Michaud, C. Millier, M. Mirat, C. Monneret, J. Pannaux, E. Pauvret, J. Péchinot, A. Pernoux, H. Prat, C. Riotte, J.C. Robert, J.Y. Roy, T. Ryat, E. Saget, P. Sancey, J. Stolz, H. Thévenin suppléée par B. Barret-Paques, D. Troncin, P. Verne, P. Viverge.

Conseillers absents ayant donné procuration :

D. Bernardin à A. Hamdaoui, M. Berthaud à I. Delaine, C. Demortier à J. Péchinot, D. Germond à M. Mirat, G. Ginet à J.B. Gagnoux, L. Jarrot-Mermet à H. Prat, M. Mbitel à A. Douzenel, C. Nonnotte-Bouton à P. Antoine, J.M. Rebillard à S. Champanhet, F. Rigaud à C. Monneret, P. Roche à J.P. Cuinet, G. Soldavini à J.Y. Roy.

Conseillers absents non suppléés et non représentés :

P. Blanchet, J.L. Bonin, O. Gruet, C. Jeanneaud, G. Jeannerod, C. Mathez, A. Mathiot.

Dans le cadre du plan de relance 2021-2022 initié par l'Etat, une enveloppe de 500 millions d'euros est dédiée à la réhabilitation du parc locatif social, répartie en 3 dispositifs distincts :

- 445 M€ consacrés au financement d'opérations de restructurations ou réhabilitations lourdes de logements locatifs sociaux couplées à une rénovation thermique sur le territoire métropolitain, avec un objectif de 40 000 logements à réhabiliter sur deux ans dont au minimum 20 000 logements dès 2021,
- 40 M€ pour soutenir la rénovation énergétique massive, faisant appel à des solutions industrielles (appel à projet spécifique « MassiRéno »),
- 15 M€ en faveur du parc locatif social des régions et départements d'outre-mer (dispositif spécifique).

Grand Dole Habitat gère un parc de 2 885 logements dont la moyenne d'âge est de 37 ans. Le Plan Stratégique de Patrimoine 2016-2023, adopté en octobre 2015, a défini les grandes orientations en matière d'intervention de Grand Dole Habitat sur son patrimoine. Ainsi, un des axes forts est la programmation de plusieurs opérations de réhabilitation thermique, représentant plus de 1 000 logements.

Une de ces opérations, issue de ce volet énergétique, s'inscrit dans le dispositif national « le Plan de Relance ».

Il concerne la réhabilitation du groupe de bâtiments « La Paule » regroupant 112 logements.

Le projet doit répondre à l'objectif de performance énergétique, environnemental, mais aussi aux objectifs de réduction mesurable des charges locatives, d'amélioration du confort, du cadre de vie et de la sécurité des locataires et de valorisation de ce patrimoine.

Au regard des dispositions de l'article L.301-5-1 du Code de la Construction et de l'Habitation, la Communauté d'Agglomération du Grand Dole est délégataire des aides à la pierre, engagement formalisé dans la convention de gestion des aides à l'habitat privé signée le 11 février 2019.

Grand Dole Habitat peut ainsi accéder à divers avantages sous forme de subventions d'Etat, d'abattement fiscal et de prêts bonifiés auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.

Prix de revient de l'opération :

	Coûts HT	Coûts TTC
Travaux	4 874 500 €	5 250 000 €
Honoraires	641 700 €	705 000 €
Frais annexes (diag thermiques, DO)	126 500 €	135 000 €
COÛT GLOBAL	5 642 700 €	6 090 000 €

Plan de financement de l'opération :

	Financement prévisionnel
Subvention Etat – Plan de Relance	1 229 833 €
Subvention EFFILOGIS	340 000 €
Emprunt CDC (Eco-Prêt)	1 356 000 €
Emprunt CDC (PAM)	2 562 000 €
Emprunt Action Logement	300 000 €
Fonds Propres	302 167 €
TOTAL	6 090 000 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **ACCORDE** les subventions de l'Etat, pour un montant total de 1 229 833 €,
- **INSCRIT** les crédits nécessaires au paiement de cette subvention d'Etat, ainsi que les recettes équivalentes, aux exercices budgétaires correspondants à la livraison prévisionnelle de l'opération sous réserve de l'obtention par la Collectivité des crédits de l'Etat.

Fait à Damparis,
Le 28 octobre 2021,
Le Président, Jean-Pascal FICHÈRE,

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Direction Pilotage et Coordination
- Pôle Moyens Ressources / Direction des Finances
- Pôle AAT / Direction de l'Urbanisme et de l'Habitat
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Grand Dole Habitat

